

## PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

| DATE     | 29/10/2024   | LIEU | VISIOCONFERENCE |
|----------|--|------|-----------------|
| PRESENTS | Jean DARTRON, Lucien GALVANI, Guy MANETTE, Claudia CHAUDRIN RABOTEUR, Philippe MAQUIABA, Elin ELIE, Sylvia SERMANSON, Jean-Charles ALCOOL, Yohann SELBONNE, Eric NESTAR, Teddy FLEREAU, Rodrigue SAINT VAL, Gérard PINSON, Jocelyn MARTIAL |      |                 |
| EXCUSES  |  |      |                 |
| ABSENTS  | Mickael MERABLI, Catherine AZEDE, Bruno EDOM, Thierry COLOMBO, Stéphane ZAMORE   |      |                 |
| INVITES  | Fabrice THOMAS BABEL   |      |                 |

Après avoir constaté que le quorum était atteint, le Président ouvre la séance à 12H46 et remercie l'ensemble des membres pour leur présence à ce Conseil de Ligue (CDL).

Au regard de l'ordre du jour, le Président cède la présidence de la séance au 1<sup>er</sup> Vice-Président Monsieur Guy MANETTE.

Le Vice-Président Guy MANETTE donne la parole au Secrétaire Général (SG) qui donne lecture de l'ordre du jour et propose au CDL de ne dédier cette réunion qu'à la préparation de l'Assemblée Générale électorale du 17 novembre 2024 et de modifier l'ordre du jour en ce sens.

La proposition du Secrétaire Général est validée à l'unanimité des membres présents

### **Point 1 – Préparation de l'Assemblée Générale Électorale du 17 novembre 2024 (SG)**

En liminaire, le SG rappelle au CDL que dans son PV du 26/10/2024, la CSOE a prononcé la recevabilité des deux listes concourant à l'élection à la Présidence de la Ligue Guadeloupéenne de Football (LGF).

A savoir la liste conduite par monsieur Jean DARTRON et la liste conduite par monsieur Rudy MANIN.

Dans ce même PV, la CSOE a également validé les candidatures respectives de monsieur Jean DARTRON et de monsieur Rudy MANIN, et de leurs suppléants, en qualité de représentants de la LGF à l'Assemblée Générale Fédérale de la Fédération Française de Football (FFF).

Il appartient désormais au CDL de réaliser les diligences en lien avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Électorale (AGO) qui se tiendra le 17 novembre 2024.

- Proposition de rétroplanning

Mercredi 30 octobre 2024 : envoi d'un courrier aux deux candidats tête de liste leur demandant d'envoyer leur propagande électorale par mail au secrétariat de la LGF au plus tard le vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2024.

Vendredi 01 novembre 2024 : ouverture de la campagne électorale officielle.

Samedi 02 novembre 2024 : envoi des convocations pour l'Assemblée Générale Ordinaire Élective (AGOE) accompagnées des propagandes électorales des deux candidats.

Vendredi 15 novembre 2024 : clôture de la campagne électorale officielle à minuit.

Dimanche 17 novembre 2024 : l'Assemblée Générale Ordinaire Élective (AGOE).

Après échange et débats le Conseil de Ligue, valide, à l'unanimité les membres présents le rétroplanning proposé par le SG.

- Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Élective (AGOE)

## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

### CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR



**Dimanche 17 novembre 2024**



**9h00**



**Complexe World Trade Center**

**Route du CWTC, ZI de Jarry – 97122 Baie-Mahault**

Madame, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Elective de la Ligue Guadeloupéenne de Football qui se tiendra en présentiel le **dimanche 17 novembre 2024** à **9h00** au Complexe World Trade Center – Route du CWTC, ZI de Jarry, 97122 Baie-Mahault-.

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :



## **Assemblée générale électorale – 09h00**

***Afin de pouvoir voter sur les différents points qui vous seront proposés merci de bien veiller à ce que votre téléphone portable soit chargé.***

1. Accueil des sociétaires et ouverture de l'Assemblée générale électorale par le Secrétaire Général de la Ligue Guadeloupéenne de Football

2. Vérification du quorum

3. Explication de la procédure de vote électronique

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de 23 juin 2024 **VOTE**

### **N°1**

5. Présentation et mise en place de la C.S.O.E. représentée par son Président

6. Présentation des opérations de vote par le Président de la C.S.O.E.

7. Réponses aux questions diverses en lien avec l'ordre du jour par le Président de la C.S.O.E.

8. Vote pour l'élection du nouveau conseil de Ligue de la Ligue Guadeloupéenne de Football

### **VOTE N°2**

9. Proclamation des résultats

10. Vote pour la délégation représentant la Ligue Guadeloupéenne de Football à l'Assemblée Générale Fédérale **VOTE N°3**

11. Proclamation des résultats

12. Intervention du Président nouvellement élu de la Ligue Guadeloupéenne de Football

13. Clôture de l'Assemblée générale ordinaire par le Président nouvellement élu de la Ligue Guadeloupéenne de Football

**Comptant sur votre présence effective pour cette assemblée générale électorale qui se tiendra en présentiel le dimanche 17 novembre 2024 à 9h00 au CWTC de Jarry, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.**

Après échange et débats le Conseil de Ligue, valide, à l'unanimité les membres présents l'ordre du jour proposé par le SG.

### Point 3 – Questions diverses

- Le SG charge de le SGA T FLEREAU de préparer pour le prochain CDL un point global sur le sujet des arbitres / joueurs. Ce sujet fera l'objet d'un point à part entière lors du prochain CDL. Le principe d'une rencontre préparatoire avec le Président de la CRA sous la houlette du SG est aussi acté.
- Jean-Charles ALCOOL informe que la proposition de programmation pour les U15 de Marie-Galante va être remontées sous 48H00 à la Ligue par les clubs de MARIE-GALANTE qui ont validé la proposition de format co-construite entre les clubs et la Ligue.  
Le CDL se félicite de cette information qui permettra aux jeunes U15 de MARIE-GALANTE de pratiquer leur sport dans un cadre structuré.

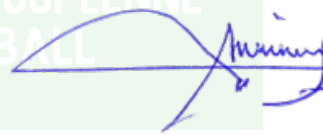
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H38

**Guy MANETTE**

**Lucien GALVANI**



LIGUE GUADELOUPÉENNE  
DE FOOTBALL



*Pasyonémen ten nou !*